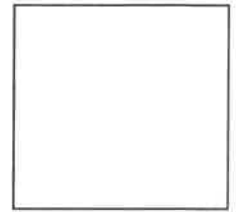




REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de SAVAS-MEPIN



ARRETE 2024 - 32

BD

**De non opposition, avec prescriptions, à une déclaration préalable
Au nom de la commune de SAVAS-MEPIN**

Le Maire de SAVAS-MEPIN, Isère,

Vu la déclaration préalable présentée le 12 février 2024, Par M. MONTAGNON Mathieu,
Adresse des travaux : 50 impasse des Mûriers – 38440 SAVAS-MEPIN
Et enregistrée par la Mairie de SAVAS-MEPIN sous le numéro :
DP 038 476 24 10003

Vu le code de l'urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 17 décembre 2019,
Vu la Modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
approuvée le 13 décembre 2021,
Vu la Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée
le 11 juillet 2022 ;
Vu la Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée
le 10 juillet 2023 ;

Considérant que le projet, objet de la déclaration, consiste, sur un terrain situé 50 impasse
des Mûriers à SAVAS-MEPIN, Isère, en la réalisation d'une :

CREATION D'UN TOIT TERRASSE EN CONTINUITE DE LA MAISON

ARRETE

Article 1

Le pétitionnaire est autorisé à réaliser ses travaux.

Article 2

La construction devra correspondre au plan transmis.
Création du toit en raccord avec la maison avec des tuiles de coloris similaire et bandeaux
PVC blanc.
Elle fera 6 m de long par 8.70 m de large, pour 4.90 m de haut.
La fin du toit sera à 5.30 m par rapport à la limite de propriété.

Article 3m

Zone UC du PLUI.

Fait à SAVAS-MEPIN, le 19 février 2024
Le Maire, Bertrand DURANTON

